

A L'ISSUE DE L'ELECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :



MINISTÈRE DU TRAVAIL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES TITULAIRES

cerfa n° 15822*01

CSE
EL 05

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr. Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée.

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires du procès-verbal à l'agent de contrôle de l'inspection du travail

1 copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral

MT1

I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULÉE L'ÉLECTION SIRET de l'établissement : <u>3,0,8 9,6,1 8,8,7 0,0,6,1</u> Raison sociale : <u>AD PEP 91 - DIRECTION GÉNÉRALE</u> Adresse : <u>16, rue Thibaud de Champagne</u> Code postal : <u>9,1,0,9,0</u> Ville : <u>LISSES</u> Numéro de convention collective (IDCC) : <u>1,0,4,1,3</u> <i>Mention indispensable</i> Autres établissements concernés par l'élection : <i>Liste à compléter au verso cadre III</i> INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION DONNANT LIEU À PROCÈS-VERBAL Durée du mandat des élus : <u>3</u> années ou bien <u> </u> mois (si élection partielle) Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CSE : <u>1</u> S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/> (suite au verso, cadres X et X) INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION PRÉCÉDENTE Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : <u>1,4 0,6 12,0,1,6</u> SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle, si différent : <u> </u>		II COLLÈGE CONCERNÉ DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <i>Ne cocher qu'une case</i> Collège unique <input checked="" type="checkbox"/> Ouvriers 1 <input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} collège : ouvriers, employés <input type="checkbox"/> Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/> Techniciens 3 <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} collège : ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/> Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/> Ingénieurs 5 <input type="checkbox"/> Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/> Autre collège <input type="checkbox"/> Autres : (préciser) 7 <input type="checkbox"/> Ex : journalistes, pilotes...	
--	--	--	--

III RÉSULTATS DU 1 ^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS Date du 1 ^{er} tour (JJ/MM/AAAA) : <u>2,9 1,1 12,0,1,9</u> Horaire d'ouverture du scrutin : <u>0,9 0,0</u> Horaire de clôture du scrutin : <u>1,1 0,0</u> Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège : (cocher) Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> A. Nombre d'électeurs inscrits A = <u>161</u> B. Nombre de votants B = <u>93</u> C. Bulletins blancs ou nuls C = <u>2</u> D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = <u>91</u>				Le quorum a-t-il été atteint ? $QUORUM = E = \frac{A}{2} = \frac{161}{2} = 80,50$ <input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E <input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur ou égal à E		Nombre de listes présentées au premier tour : L = <u>1</u> Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = <u>9</u> Quotient électoral (2 décimales) : $G = \frac{D}{P} = \frac{91}{9} = 10,11$	
--	--	--	--	---	--	---	--

Sexe H ou F	Noms des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint				Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint							ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue»	Nombre d'élus par liste	
		Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient K = $\frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne ; pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)					
		1	2a	2b	3	4	5	6	7	8	1 ^{er} siège 9	2 ^{ème} siège 10	3 ^{ème} siège 11	12	13
	Liste CGT	CGT			91		676	9	75,11	7	9,39	9,35			9
	Virginie JORDAN					71									ELUE
	Huques BOREL					81									ELU
	Valérie VIEGAS					73									ELUE
	Bruno LE NARDOU					79									ELU
	Elisabeth FELICITE					75									ELUE
	Karima HADDADI					66									ELUE
	Claudine MALLET					75									ELUE
	Amina KHARROUBI					73									ELUE
	Anne-Emmanuelle ESCALONA					83									ELUE

IV Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1 ^{er} tour :		
Nom et prénom	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
PRAT Gérard		
GUENAUULT Anne		
ROUEIL Michel		

V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1 ^{er} tour, indiquez pour chacune :			
NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

Feuillet n° / Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».

